

# Électricien / Électricienne

## en installation de systèmes de sécurité



### Description de la spécialité

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels qu'alarmes-incendie, alarmes-intrusion, systèmes de communication d'urgence, cartes d'accès et vidéosurveillance.

### ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

### RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon de la spécialité.

### HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'électronique, à l'électricité, à l'informatique, au fonctionnement d'un réseau informatique et au processus de résolution de problèmes;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de lire l'anglais;
- Être précis dans le réglage d'appareils;
- Posséder une bonne vision de près;
- Faire preuve d'une bonne agilité physique et d'une bonne dextérité.

### Salaires annuels moyens\*

Apprenti**	19 306 \$
Compagnon***	38 265 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 779 \$
Proportion****	68 %

- \* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
- \*\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
- \*\*\*\* Proportion des compagnons de cette spécialité ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

### Intégration au marché du travail

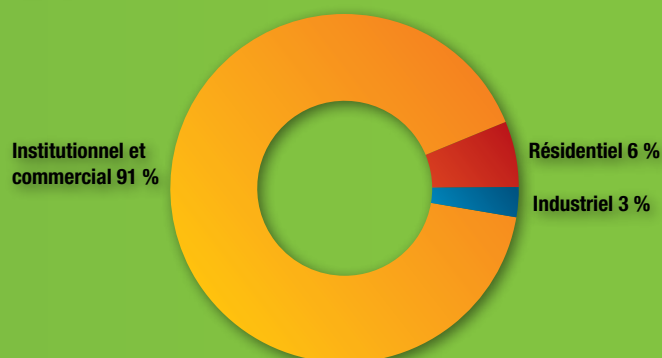
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	76	84

### Salaires horaires\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	19,60 \$	19,94 \$	18,28 \$
2 <sup>e</sup> période	22,87 \$	23,26 \$	21,33 \$
3 <sup>e</sup> période	27,77 \$	28,25 \$	25,90 \$
Compagnon	32,67 \$	33,23 \$	30,47 \$

\* Salaires en avril 2019.

### Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- L'industrie de la construction employait 1 296 salariés dans la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité en 2018, et ceux-ci ont été embauchés par 384 employeurs;
- La construction institutionnelle et commerciale procure la quasi-totalité des heures travaillées par les installateurs de systèmes de sécurité (91% des heures). Le volume de travail dans ce secteur demeurera élevé, au cours des prochaines années;
- En 2018, 84 apprentis ont été admis dans cette spécialité, ce qui est plus élevé que la moyenne des 4 dernières années. Les finissants des écoles professionnelles représentent 86 % des apprentis. Le salaire annuel moyen d'un apprenti diplômé s'élève à 19 306 \$ au cours de la première année de son entrée dans l'industrie, et il peut atteindre près de 38 265 \$ pour un compagnon. Plus des  $\frac{2}{3}$  (68 %) des compagnons travaillent au moins 500 heures et gagnent en moyenne 53 779 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les électriciens spécialisés en installation de systèmes de sécurité. La forte croissance de l'emploi et le roulement notable de main-d'œuvre créeront des besoins, qui seront toutefois comblés, en partie, par les travailleurs actuellement disponibles.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
*Installation et entretien de systèmes  
de sécurité* (5296)

**Durée de la formation :** 1 485 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 1\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	17
Côte-Nord	12
Estrie	33
Île de Montréal	140
Laval-Laurentides-Lanaudière	292
Mauricie-Bois-Francs	81
Montérégie	351
Outaouais	31
Québec	275
Saguenay-Lac-Saint-Jean	40
Extérieur et Baie-James	4

**Total** **1 296**

**Nombre de femmes actives dans la spécialité** **22**

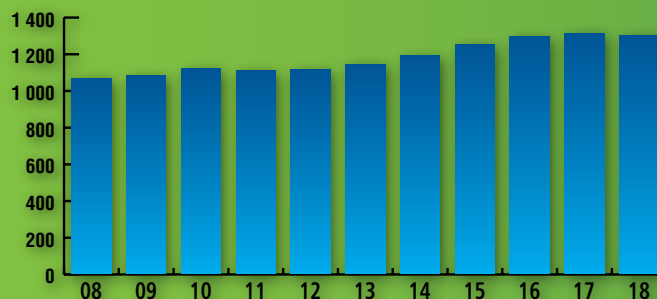
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Installateur de systèmes de sécurité	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	63 %	34 %	3 %	335
Compagnon	45	13 %	69 %	18 %	961
Total des installateurs de systèmes de sécurité	41	22 %	61 %	17 %	1 296
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321